



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
LAC D'AIGUEBELETTE

Service  
déchets

## Lettre d'information

### Aux utilisateurs d'une clé verte :

Nous avons régulièrement des appels d'utilisateurs nous indiquant que leur clé verte ne fonctionne pas car d'une part l'écran ne s'allume pas et d'autre part le tambour reste bloqué.

Lorsque cela vous arrive sachez qu'il s'agit uniquement d'un problème de piles sur votre clé verte. En effet cette dernière contient 2 piles (type AAALR3).

Ainsi, si ce problème vous arrive pensez à changer vos piles puis à refaire un test sur un tambour. Si le problème persiste appelez notre service et nous vous changerons la clé verte.



### Les erreurs de tri :

Comme indiqué dans la dernière lettre du tri du mois de juillet 2018, nous constatons toujours de nombreuses erreurs (*refus de tri*) au niveau des colonnes de tri sélectif.

Ainsi le centre de tri de Chambéry, nous a informé dernièrement et à 3 reprises que notre collectivité, avait un taux élevé de refus de tri (31.29%). Ces refus étaient composés notamment **de sacs d'ordures ménagères, de chaussures et une grande quantité de déchets hospitalier.**

Pour rappel, les sacs d'ordures ménagères ne doivent être déposés avec les emballages recyclables. Cela a pour effet, de souiller les matériaux recyclables et ainsi d'empêcher leur recyclage en les envoyant directement à l'incinération. Ce geste nuit énormément à la bonne gestion des déchets et occasionne des surcoûts pour la collectivité (10 000€)

En ce qui concerne les déchets hospitaliers, ces derniers doivent être déposés dans les boîtes jaunes que vous pouvez trouver dans les pharmacies. Pour des questions de risques infectieux, il est interdit de mettre ce genre de déchets dans votre poubelle et encore moins dans les colonnes de tri.

Nous vous remercions de poursuivre vos efforts en termes de tri sélectif !